



Communiqué de presse

Elections municipales

L'Union Départementale CGT de Côte d'Or tient à réagir et à exprimer son profond étonnement à la suite de communications relayées sur les réseaux sociaux et tracts faisant état de présence de colistiers et colistières présentés comme « représentants de la CGT » sur la liste du maire sortant de Venarey Les Laumes.

L'Union Départementale CGT de Côte d'Or rappelle avec force le respect des statuts confédéraux plus particulièrement l'article 6 précisant que le CGT se fonde sur l'indépendance de l'organisation à l'égard du patronat, des pouvoirs publics, des gouvernements, des organisations politiques, philosophiques, religieuses et autres.

Ce principe d'indépendance constitue un fondement essentiel de notre organisation. Il garantit que la CGT agit exclusivement dans l'intérêt des travailleuses et des travailleurs, en toute autonomie.

Si des militant·es ou responsables syndicaux peuvent à titre strictement personnel, s'engager dans un cadre politique ou électoral, ils-elles ne sauraient en aucun cas utiliser leur mandat, leur responsabilité syndicale sous le sigle de la CGT pour soutenir une formation politique ou une candidature.

Enfin, un article de presse du 4 mars dernier relatant la réunion du comité de soutien, le maire sortant a assimilé la CGT à une organisation politique pour dénigrer une liste concurrente.

A ce jour, c'est l'unique commune du Département à utiliser ce genre de méthode que nous dénonçons.

Nous mettons en garde contre toute tentative d'instrumentalisation de la CGT à des fins électorales.

L'Union Départementale CGT de Côte d'Or.

Dijon, le 09/03/2026.